

Votants : 80  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 24 février 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 7 mars 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 6 mars 2017

### **PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – ATELIERS COMMUNAUTAIRES - CESSIION D'UN TERRAIN AU GROUPE BRETAGNE CHROME -REGULARISATION ET COMPLEMENT DE LA DELIBERATION N°26-01-2017 DU 30 JANVIER 2017**

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOIR, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Thierry BEAUFILS à Sylvie DEBOEUF, Jean BOULAIS à Jérôme BALOGE, Christian BREMAUD à Didier DAVID, Dany BREMAUD à Philippe MAUFFREY, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT à Alain GRIPPON, Guillaume JUIN à Alain BAUDIN, Jean-Pierre MIGAULT à Sophie BROSSARD, René PACAULT à Florent JARRIAULT, Sebastien PARTHENAY à Christelle CHASSAGNE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Sylvette RIMBAUD

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Gérard GIBAULT, Marcel MOINARD, Céline VALEZE

#### **Titulaires absents excusés :**

Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, René PACAULT, Sebastien PARTHENAY, Adrien PROUST, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Michel VEDIE

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 6 MARS 2017**

**PATRIMOINE, LOGISTIQUE, ENERGIES – ATELIERS COMMUNAUTAIRES -  
CESSION D'UN TERRAIN AU GROUPE BRETAGNE CHROME -  
REGULARISATION ET COMPLEMENT DE LA DELIBERATION N°C26-01-2017 DU  
30 JANVIER 2017**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5211-37 du CGCT ;

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 30 janvier 2017 ;

La Communauté d'Agglomération du Niortais a décidé le 30 janvier 2017 l'acquisition d'une partie des parcelles de terrain cadastrées EH 58 – 63 et 64 rue Pied de Fond à Niort (1257 m<sup>2</sup>) pour une valeur de 112 620 €, ainsi que la cession au Groupe Bretagne Chrome de la totalité de la parcelle EH 170 d'une contenance de 435 m<sup>2</sup> pour une valeur de 22 620 €, appartenant à la CAN, sise rue Ste Claire Deville à Niort. Soit une valeur globale de transaction de 90 000 €, actes en main.

Il convient de modifier la cession envisagée pour la parcelle EH 170 afin d'en préciser les caractéristiques essentielles au vu de l'avis des Domaines ci-annexé.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Procéder au retrait de la cession de la parcelle EH 170 telle qu'autorisée par la délibération en date du 30 janvier 2017 ;
- Approuver la nouvelle cession de la parcelle EH 170 d'une superficie de 435 m<sup>2</sup> au Groupe Bretagne Chrome pour un montant de 22 620 € tel qu'indiqué dans l'avis des domaines joint ;
- Maintenir les autres termes de la délibération du 30 janvier 2017 en l'état ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué, à signer l'acte notarié entérinant cette transaction immobilière.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 80  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170306-C19-03-2017-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2017  
Date de réception préfecture : 13/03/2017



N° 7300-SD  
(mars 2016)

**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SÈVRES  
PÔLE GESTION PUBLIQUE  
SERVICE FRANCE DOMAINE  
44, RUE ALSACE-LORRAINE  
BP 19149  
79081 NIORT CEDEX 9  
TÉLÉPHONE : 05.49.06.39.36  
FAX : 05.49.24.03.32

Le 20 février 2017

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DES DEUX-SÈVRES

SERVICE FRANCE DOMAINE

POUR NOUS JOINDRE : 05.49.06.39.36

À Communauté d'Agglomération du Niortais

Affaire suivie par : Jean Claude Joulein  
Téléphone : 05.49.06.39.36  
Courriel : jean.claude.joulein@dgifp.finances.gouv.fr

Réf. : 2017-191-V0181

**AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE**

**DÉSIGNATION DU BIEN : PARCELLES DE TERRAINS EN ZONE UE**

**COMMUNE : NIORT**

**ADRESSE DU BIEN : 16 RUE SAINTE CLAIRE DEVILLE**

**VALEUR VÉNALE : 22 620 €.**

**1 - SERVICE CONSULTANT**

- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS
- AFFAIRE SUIVIE PAR : MADAME TROUVÉ

**2 - DATE DE CONSTATATION**

- DATE DE RÉCEPTION : 16/02/2017
- DATE DE VISITE :
- DATE DE CONSTITUTION DU DOSSIER « EN ÉTAT » : 16/02/2017

**3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ANNEXE**

- DEMANDE D'ESTIMATION EN VUE DE LA CESSION.

**4 - DESCRIPTION DU BIEN**

RÉFÉRENCE CATASTRALE : F.H.170 POLY.435 M<sup>2</sup>

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170306-C19-03-2017-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2017  
Date de réception préfecture : 13/03/2017

DESCRIPTION DU BIEN :Petites parcelles de terrains rectangulaire en zone UE , à usage de parking.

- 5 - **SITUATION JURIDIQUE**
- NOM DU PROPRIÉTAIRE : CAN
- SITUATION D'OCCUPATION : estimées libre de toute occupation.

**6 - URBANISME ET ÉLÉMENTS PARTICULIERS DE PLUS VALDE ET/OU DE MOINS-VALDE**

EN ZONE UE AU PLU

**7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE**

Déterminé par comparaison, la valeur vénale de la parcelle est estimée à 22 620 €

**8 - DURÉE DE VALIDITÉ**

- 1 AN

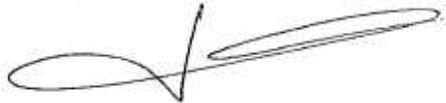
**9 - OBSERVATIONS PARTICULIÈRES**

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Elle n'est, au surplus, valable que pour une acquisition réalisable uniquement dans les conditions du droit privé. Une nouvelle consultation serait indispensable si la procédure d'expropriation était effectivement engagée par l'ouverture de l'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Jean Claude Joulain  
Inspecteur des Finances Publiques

*L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.*

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20170306-C19-03-2017-DE  
Date de télétransmission : 13/03/2017  
Date de réception préfecture : 13/03/2017